

L'accueil temporaire répond à plusieurs objectifs :

- prendre en charge ponctuellement les personnes en perte d'autonomie
- répondre à des situations d'urgence (retour d'hospitalisation par exemple) qui peuvent déboucher sur un retour à domicile ou à une entrée en EHPAD
- permettre une préparation progressive à une entrée en EHPAD
- proposer un hébergement en cas d'isolement de la personne (période d'hiver...) ou en cas de travaux liés à l'adaptation du logement
- permettre une période de répit et de suppléance de l'aidant.

L'accueil de jour a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel. Il s'agit de préserver la socialisation des personnes en les accueillant une partie de la journée avec les résidents de l'hébergement temporaire et ainsi bénéficier d'un accompagnement, des repas ainsi que de l'animation faite par les bénévoles et les salariés.

HEBERGEMENT TEMPORAIRE « LES BERGES FLEURIES »

43 Lotissement Fontneuve

43 700 SAINT GERMAIN LAPRADE

Email : info.bergesfleuries@fede43.admr.org

Tél : 04 71 01 41 89

Fax : 04 71 01 05 21

LIVRET D'ACCUEIL

HEBERGEMENT TEMPORAIRE



LES BERGES FLEURIES

A. L'ADMR NATIONALE

L'association de service à domicile ADMR est une association française de service à domicile fondée en 1945.

Elle intervient dans quatre grands domaines :

- L'aide à la vie quotidienne
- L'action socio-éducative
- La santé (services de soins à domicile)
- Le développement local

Elle est organisée en associations locales autonomes qui interviennent sur un territoire déterminé. L'ensemble des associations adhèrent aux fédérations départementales qui jouent un rôle de soutien logistique et de représentativité auprès des collectivités locales et des organismes sociaux.

B. LA FEDERATION ADMR DE HAUTE LOIRE

L'ADMR existe en HAUTE-LOIRE depuis 1954. Aujourd'hui, c'est :

- 64 associations locales,
- 500 bénévoles actifs, chacun dans leurs communes ou secteurs,
- près de 1400 salariés,
- 9 500 familles ou personnes aidées de la naissance à 110 ans en 2009.

FEDERATION ADMR HAUTE-LOIRE

13, avenue Pierre et Marie Curie

43770 CHADRAC

Email : info.fede43@admr.org

Tél : 04 71 09 26 31

C. L'ADMR A SAINT GERMAIN LAPRADE

Elle compte deux associations sans but lucratif et régies par la loi de 1901. Chacune est administrée par un conseil d'administration. L'association ADMR de service d'aide à domicile est présidée par Monsieur Michel DEMOURGUES. L'association ADMR des Berges Fleuries est présidée par Monsieur Pierre MONTAGNE.

L'aide à domicile vise à fournir aide et protection aux personnes : celles-ci sont rendues principalement à domicile. Les actes essentiels de la vie : ménage, entretien du linge, préparation des repas, courses, et éventuellement aide à la toilette, sont assurés par des aides à domicile qualifiées, pour permettre aux personnes de rester autonome le plus longtemps possible.

Ces tâches sont toujours accomplies dans le respect de la personne avec laquelle ces professionnels développent une relation sociale forte. Ils la soutiennent psychologiquement et favorisent ses liens avec son entourage afin qu'elle ne soit pas isolée.

Le foyer restaurant, propriété de la mairie, propose des repas confectionnés par la cuisine municipale. Ils sont servis aux résidents de l'hébergement temporaire mais également aux personnes âgées de la commune pouvant et souhaitant se déplacer jusqu'à la salle de restaurant. Cela permet à nos résidents de manger dans une ambiance conviviale et d'avoir une ouverture sur l'extérieur.

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

1 place de l'église

43 700 SAINT GERMAIN LAPRADE

Email : info.stgermainlaprade@fede43.admr.org

Tél : 04 71 03 57 39

L'hébergement temporaire bénéficie d'installations récentes puisque réhabilitées en 2008. Il s'agit d'un lieu **non médicalisé** où des personnes peuvent être accueillies 24 h/24 pour des séjours allant de 8 jours à 6 mois consécutifs ou en alternance avec le domicile. L'hébergement temporaire dispose de 12 lits en chambre simple ou double. Le personnel, composé de 8 salariés, est présent 7 jours/7 et 24 heures/24 afin d'aider les résidents à accomplir les actes de la vie courante.